International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT)
ISSN: 2509-0119.
© 2024 Scholar AI LLC.
Vol. 45 No. 2 July 2024, pp. 295-302

Inadéquation Entre La Gestion Et L'exploitation De La Biodiversité Du Domaine De Bushimaie Dans La Province Du Kasaï Central En RD Congo

Emmanuel Kabolo Kabolo[1], Alphonse Matand Twileng[2], Pelerin Kimwanga Nkeni[3], Onésime Mumbakuru Lusaya[4] , Virginie Musenga Tshiey[5] et Daddy Wangima Atila[6].

[1]Université Pédagogique Nationale. Faculté des sciences BP 8815 Kinshasa I. RD Congo.
[2]Université Pédagogique Nationale. Faculté des sciences BP 8815 Kinshasa I. RD Congo.
[3]Université Pédagogique Nationale. Faculté des sciences sociales politiques et administratives BP 8815 Kinshasa I. RD Congo.
[4]Université Pédagogique Nationale. Faculté des sciences BP 8815 Kinshasa I. RD Congo.
[5]Université Pédagogique Nationale. Faculté des sciences BP 8815 Kinshasa I. RD Congo.
[6]Université Pédagogique Nationale. Faculté des sciences de la santé BP 8815 Kinshasa I. RD Congo.
Corresponding Author : Daddy Wangima Atila email : daddy.wangima@upn.ac.cd

(cc) BY

Abstract – The general objective of this article is to evaluate the management and exploitation of biodiversity in the Bushimaie domain in the Kasai Central Province in the DR Congo. The results showed that each year the Bushimaie estate continually loses its surface area following clearing by farmers. 61% of forest operators are farmers, 31% hunt, while 7% are artisanal operators. The data in table 2 and graph 2 show a slight increase in the numbers of certain animals on the one hand, and on the other hand a significant decline in the numbers of several animal species and even the disappearance of certain species. This situation is explained by the poor management of biodiversity in the Bushimaie area.

Keywords – Management, biodiversity, Bushimaie domain, Kasaï Central Province and DR Congo

I. INTRODUCTION

La destruction de la biodiversité constitue l'un des problèmes majeurs auxquels se trouve confrontée la population mondiale et dont l'impact sur l'environnement n'est plus à mettre en doute. Les répercussions négatives de la déforestation mettent en péril la vie humaine. La déforestation accentue les déséquilibres climatiques régionaux et mondiaux notamment par le réchauffement climatique et la réduction de la biodiversité. Depuis, des populations toujours plus nombreuses ont également déboisé de façon brutale pour leur consommation personnelle, notamment pour obtenir le bois de chauffage ou faire l'agriculture.

Le couvert forestier de la République Démocratique du Congo s'étend sur plus de 60% du territoire national, soit 145 millions d'hectares de forêts dont 85 millions d'hectares de forêts denses humides. Les forêts de la RDC représentent en superficie les 2/3 de l'ensemble du massif forestier du Bassin du Congo qui, en zone tropicale, se situe au second rang mondial après celui de l'Amazonie [1]. Pour protéger ces ressources naturelles, notre pays a créé des aires de la protection de la nature qui sont les parcs, les domaines et les réserves de la biosphère.

En effet, la problématique de l'environnement en RDC se pose en termes de dégradation du couvert végétal, de l'exploitation inadéquate des forêts, de fortes pressions exercées sur les aires protégées(AP). Spécifiquement les ressources forestières des aires protégées(AP).

L'aire protégée de Bushimaie n'échappe pas à la chasse et la déforestation, malgré les mesures prises pour alléger les impacts de dégradation de la biodiversité. Il existerait une inadéquation entre ces mesures prises et les réalités locales. En effet, depuis plusieurs décennies, aucune politique n'est mise en place intégrer la population locale dans la gestion de l'aire protégée, ni des initiatives probants pour répondre aux besoins de la population toujours croissante qui vit dans une pauvreté extrême.

La lutte pour assurer leur survie les oblige à pratiquer la chasse et l'agriculture itinérante sur brulis à courte jachère sans permettre la régénération de la forêt accélérant ainsi la déforestation. Leur travail n'est récompensé que par un maigre revenu qui les place bien en dessous du seuil de la pauvreté

C'est ainsi que les ressources naturelles, en particulier la faune et la flore se raréfient dans cette partie du pays autres fois grand domaine de chasse et réserve de la biodiversité. Le déboisement anarchique des forêts a des effets néfastes sur la biodiversité que sur la vie sociale et environnementale. L'analyse des relations Homme-Nature et les aspects socio-économiques consécutifs sont les principales préoccupations formulées dans les questions ci-après :

- Quelles sont les causes et menaces de la destruction de la biodiversité du domaine de chasse de Bushimaie ?
- Les populations locales participent-elles à la gestion durable de la biodiversité de cette aire protégée?
- Est-ce qu'il y a-t-il l'adéquation entre la gestion et l'exploitation de la biodiversité dans le domaine de Bushimaie?

Les réponses ci-dessous sont proposées anticipativement :

- les causes et menaces de la destruction de la biodiversité du domaine de chasse de Bushimaie seraient : l'explosion démographique ; la pauvreté grandissante ; l'instabilité politique ; les conflits armés ; l'agriculture itinérante sur brûlis ; la coupe du bois de chauffe ; la fabrication artisanale du charbon de bois ; le feu de brousse, le braconnage ; l'occupation des aires protégés par les populations et les bandes armées.
- Les populations locales ne participeraient pas à la gestion durable de la biodiversité de cette aire protégée.
- Il existerait l'inadéquation entre la gestion et l'exploitation de la biodiversité dans le domaine de Bushimaie.

L'objectif général de cet article est d'évaluer la gestion et l'exploitation de la biodiversité du domaine de Bushimaie dans la Province du Kasaï Central en RDCongo. De façon spécifique il vise à :

- Identifier les causes et menaces de la destruction de la biodiversité du domaine de chasse de Bushimaie ;
- Vérifier la participation de la population locale sur la gestion durable de la biodiversité de cette aire protégée.
- Confirmer l'inadéquation entre la gestion et l'exploitation de la biodiversité du domaine de Bushimaie dans la Province du Kasaï Central en RDCongo.

II. METHODOLOGIE

II.1 Milieu d'étude

Le domaine de Bushimaie est situé dans le territoire de Luiza, province du Kasaï Central entre 60° 58' et 70° 50' de latitude Sud, 20° 30' et 23° 20' de longitude Est, avec une superficie totale de 55 627 ha, toute fois ses limites vont jusqu' à la province de la Lomami.

Le domaine de Bushimaie appartient au plateau de Lunda qui va du Sud-ouest du Katanga jusque dans la partie méridionale du territoire de Luiza, avec une altitude moyenne de 1000m. L'étendue du domaine est couverte de dénivellations importantes avec l'existence des rares collines.

Par sa position latitudinale, le domaine de Bushimaie connait un climat tropical humide, de type AW4 suivant la classification de Koppen. Il s'agit d'un climat tropical chaud et humide caractérisé par l'alternance de la saison sèche de 4 mois et 8 mois de saison de pluie, les précipitations moyennes annuelles varient entre 1.400 à 1.600mm. La température moyenne annuelle varie entre 24° et 30°c.

Le réseau hydrographique présente une particularité dominante : le parallélisme de deux grands cours d'eau tous affluents du Kasaï, Bushimaie à l'Est et Lulua à l'Ouest qui coulent tous dans la direction Sud-Nord et drainent de nombreux affluents : Reng, Riz, Lumbu, Wizel, Rufudi, Rlombwe, tshilu et Riphumb.

Du point de vue phytogéographique, l'on note la présence d'une mosaïque herbeuse et boisée, des marécages, des marais et des galeries forestières. Le domaine de Bushimaie est une vaste étendue de savane de type guinéen, entrecoupée de plus ou moins de larges galeries forestières. Sur le plan zoologique, ce domaine a une richesse faunistique allant des invertébrés aux vertébrés.

La réserve fut ainsi créée en 1930 et étatisée en 1939 par l'arrêté n°243/Agri du 14 octobre 1939 qui obligé la population habitant la réserve de vider le lieu pour une réserve intégrale. L'arrêté n° 5520/83 bis du 18 avril 1958 a inclus la zone intégrale dans le domaine de chasse.

La carte ci-dessous illustre sa délimitation géographique.

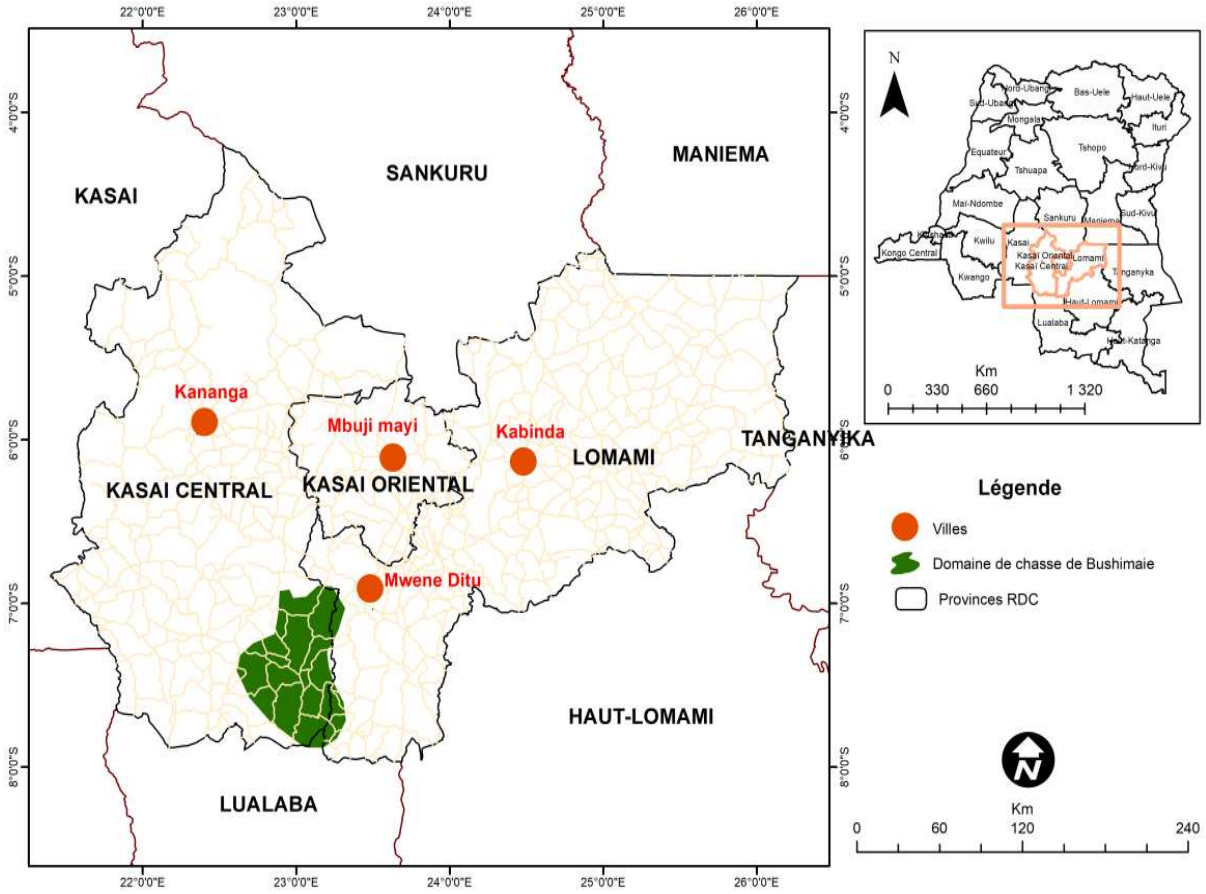

Figure 1 : **Carte du** domaine de Bushimaie en RDC

II.2 Méthodes

Pour réaliser cet article, nous avons fait recours à deux la méthode, il s'agit de la méthode d'enquêtes et la méthode d'analyse systémique. La première méthode nous ont permis de récolter des données auprès des gestionnaires et du personnel du domaine, ainsi qu'auprès des paysans, de les analyser et de les interpréter. Nous avons fait recours aux techniques d'entretien et de la recherche documentaire. La recherche documentaire à travers les travaux déjà publiés, les rapports d'activités et des services, nous a permis de comprendre les éléments à l'origine (création) du domaine ainsi que leur développement. Cette technique nous a permis de bien comprendre le fonctionnement des services du domaine de Bushimaie, les types d'activités organisées dans le cadre de la gestion de cette aire ainsi que l'influence des activités de la population locale sur le domaine de Bushimaie.

La méthode systémique nous a permis d'étudier le phénomène et l'organisation du domaine de Bushimaie dans sa globalité, nous avons considéré l'homme, l'écologie et l'économie comme étant les trois pôles pour la gestion de l'écosystème forestier du domaine de Bushimaie. L'analyse systémique examine les problèmes de la dégradation de la biodiversité dans sa globalité. La forêt en tant que système complexe par sa diversité, son organisation et son rôle vis-à-vis de la population et à envisager des solutions durables des problèmes. L'approche systémique permet de restituer les indépendances entre les phénomènes. Elle nous a aidés à intégrer les faits observés dans la compréhension globale du phénomène étudié.

III. RESULTATS

III.1 Evolution de la superficie du domaine au profit de l'agriculture

Tableau 1 : Evolution de la superficie du domaine au profit de l'agriculture

N°	Années	Superficies cultivée en hectare
1	2003	4668
2	2004	4968
3	2005	4980
4	2006	4985
5	2007	4986
6	2008	5125
7	2009	5180
8	2010	5202
9	2011	5710
10	2012	6214
11	2013	6380

Les données du tableau 1 démontrent que, chaque année le domaine de Bushimaie perde continuellement sa superficie suite au défrichement par des agriculteurs.

III.2 Exploitation forestière

La graphique 1 renseigne sur l'exploitation forestière dans le domaine de Bushimae

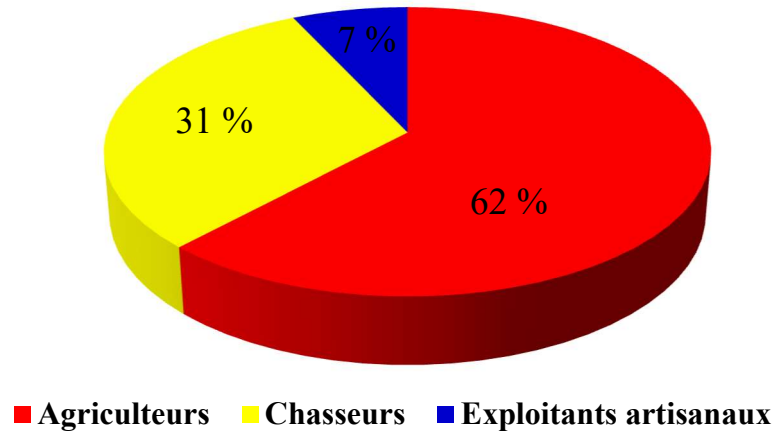

Graphique 1 : Exploitation forestière dans le domaine de Bushimae

L'analyse de la figure ci-dessous révèle que, 61,% des exploitants forestiers sont des agriculteurs, 31 % font la chasse, tandis que 7% est composé d'exploitants artisanaux.

III.3 : Images satellitaires sur l'évolution de la végétation du domaine de Bushimaie de 1980 à 2020

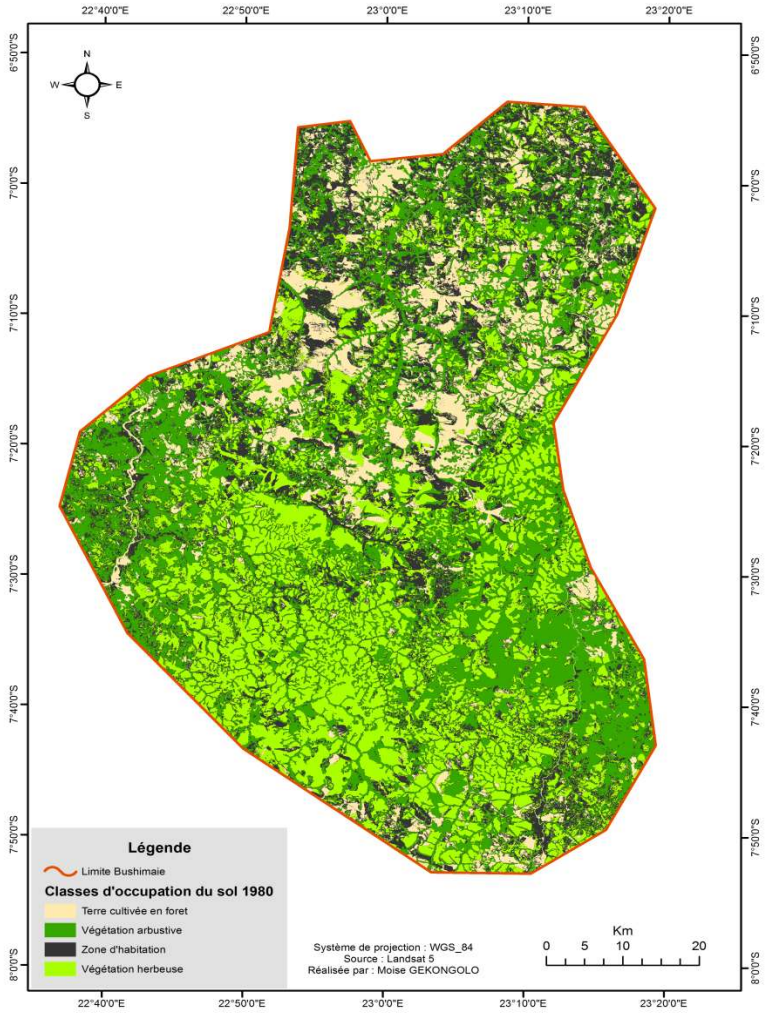

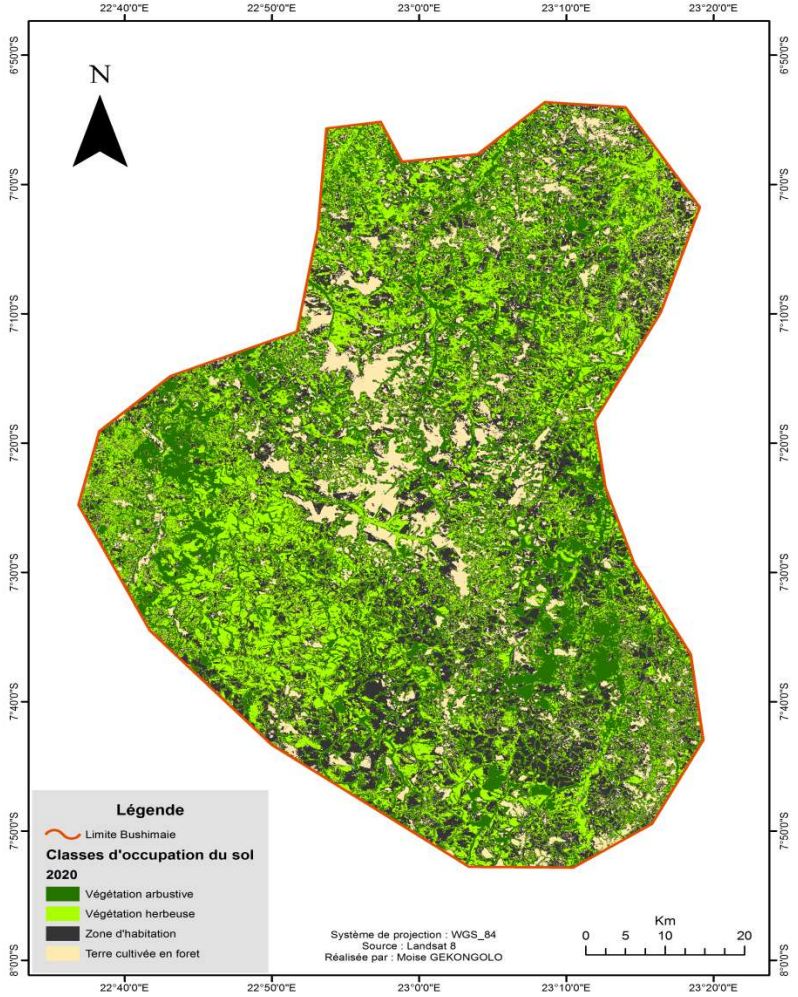

III.4 : Evolution de la faune dans le domaine de Bushimaie de 2003 à 2021

Tableau 2 : Evolution de quelques espèces animales protégés et recensées dans le domaine de Bushimaie de 2003 à 2021

N°	ESPECES ANIMALES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2018	2019	2020	2021
1	Buffles	140	128	136	150	120	93	82	110	102	99	108	101	110	125	145	139	138	140	146
2	Hippopotames	66	42	49	43	47	52	48	68	60	67	70	69	71	58	65	71	74	82	86
3	Hippotragus	21	25	30	35	40	34	26	23	25	39	42	32	28	35	33	36	35	39	38
4	Rédunca	112	100	86	78	83	90	71	75	60	66	40	70	56	60	65	25	35	40	48
5	Céphalophes de Grimm	103	54	42	36	33	40	30	23	33	40	37	47	50	60	70	50	60	70	80
6	Céphalophes à dos jaune	25	17	20	23	15	19	24	37	41	38	28	36	13	5	7	5	11	26	29
7	Cobs de roseaux	106	120	103	100	87	90	89	82	90	80	90	96	79	50	40	29	36	46	59
8	Colobes noir et blanc d'Ang	62	30	27	40	38	30	14	6	10	14	16	24	55	69	53	65	70	75	78
9	Eléphant		D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D

Source : Rapport annuel du Bureau du domaine de Bushimaie 2021 **D : disparu (extinction)**

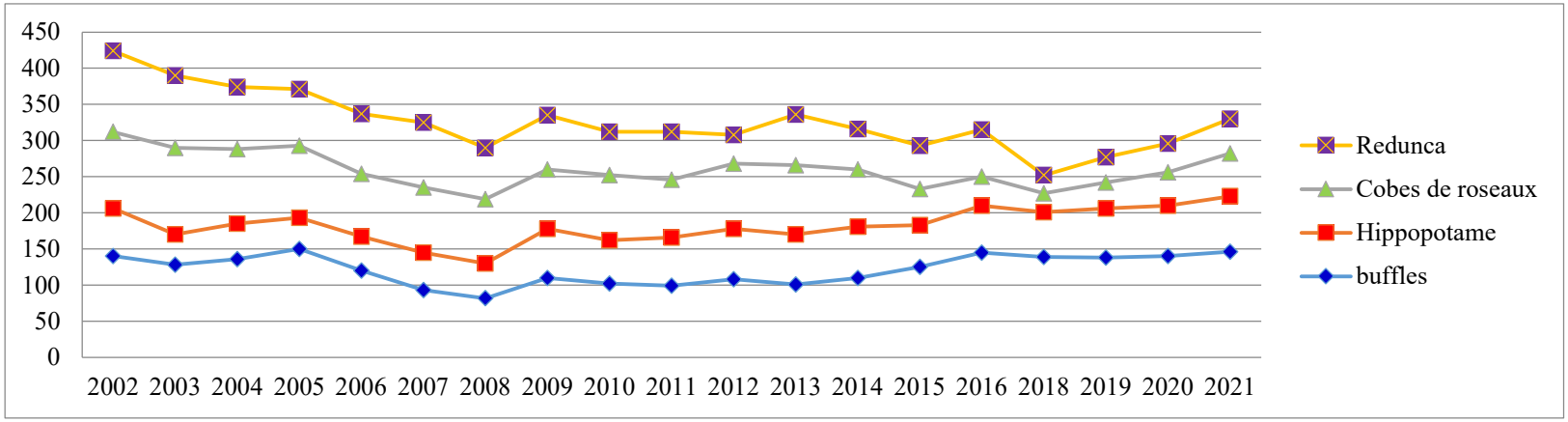

Graphique 2 : Evolution de quelques espèces animales protégés de 2003 à 2021

Les données du tableau 2 et du graphique 2 montrent une légère augmentation des effectifs des certains animaux d'une part, d'autre part une régression significative des effectifs de plusieurs espèces animales et voir même la disparition de certaines espèces animales. Cette situation s'explique par la mauvaise gestion de la biodiversité dans le domaine de Bushimaie.

IV. DISCUSSION

Les résultats sur l'évolution de la superficie du domaine au profit de l'agriculture démontrent que, chaque année le domaine de Bushimaie perde continuellement sa superficie suite au défrichement par des agriculteurs. Les résultats en rapport avec l'exploitation dans notre milieu d'étude révèlent que, 61,% des exploitants forestiers sont des agriculteurs, 31 % font la chasse, tandis que 7% est composé d'exploitants artisanaux. Ces résultats sont proches de ceux de la référence [2].

Les résultats des images satellitaires de 1980 et de 2020 montrent une évolution régressive de la superficie du domaine de Bushimaie au profit de la déforestation. Ces résultats rejoignent presque ceux de la référence [3].

Les résultats de l'évolution de la faune dans le domaine de Bushimaie de 2003 à 2021, montrent une légère augmentation des effectifs des certains animaux d'une part, d'autre part une régression significative des effectifs de plusieurs espèces animales et voir même la disparition de certaines espèces animales. Cette situation s'explique par la mauvaise gestion de la biodiversité dans le domaine de Bushimaie. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de la référence [4].

Selon les résultats évoqués ci-haut, la protection de la biodiversité dans le domaine de Bushimaie demeure encore fragile malgré l'existence des différents services de protection de la nature. Les relations qui existent entre le domaine et les populations ne sont pas au beau fixe. La pauvreté figure parmi les problèmes majeurs qui affectent la population du secteur de Bushimaie. Ainsi, les responsables des familles sont contraints de recourir à l'agriculture itinérante sur brûlis pour subvenir aux besoins vitaux des membres de la famille. Ces résultats corroborent avec ceux de la référence [5].

V. REMERCIEMEMTS

Nous tenons à remercier le Docteur Daddy Wangima Atila pour sa contribution.

VI. DIVULGATION DE CONFLIT D'INTERETS

Tous les auteurs ont été impliqués dans la conception de l'étude, la conception expérimentale et la rédaction scientifique de l'article.

REFERENCES

[1] Kalaba, D. 1994 : Protection des écosystèmes et développement des écosystèmes ; Etat d'urgence en Afrique, éd. Le Harmattan, Paris.
[2] Mercier J.R 1991 : La déforestation en Afrique, situation et perspectives. EDISUD, 187p.
[3] Anonyme, 2015 : Etat des aires protégées en Afrique
[4] Chardonnet, P., : 1994 : Faune sauvage africaine, la ressource oubliée. Tom 1, CE, Luxembourg.
[5] Patrick Triplet, 2009 : Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone. Awely, Paris, p.1215